

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DJS 363 - DDCT Subvention (3 000 euros) à l'association 13 Pour Tous (13^{ème}).

M^{mes} Pauline VÉRON et Colombe BROSSEL, rapporteures

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015 par lequel M^{me} la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association 13 Pour Tous, 4, place de Vénétie (13^{ème}) ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Pauline VÉRON, au nom de la 7^{ème} commission, et M^{me} Colombe BROSSEL, au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3 000 euros est attribuée à l'association 13 Pour Tous (19943/2015_02557) 4, place de Vénétie (13^{ème}), pour son projet Pause toi là Un espace de rencontre pour les jeunes générations et surtout un lieu de projet.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO